



Point de situation COVID-19– Saint-Martin et Saint-Barthélemy

Semaine du lundi 28 décembre au dimanche 03 janvier 2021.

Le taux d'incidence dans les îles du Nord reste au-dessus du seuil de vigilance, mais la situation reste stable.

Saint-Martin :

Pour la semaine du 28 décembre au 03 janvier 2021 (semaine 53), **on dénombre 23 nouveaux cas à Saint-Martin (dont 10 résidents)** versus 32 en semaine 52. En prenant en compte les données consolidées des semaines précédentes, **cela porte à 1025 le nombre de cas cumulés de coronavirus confirmés sur le territoire.**

592 tests supplémentaires ont été réalisés (PCR et antigéniques faits par les professionnels de santé du territoire), pour un total de 12 433 tests enregistrés¹.

Il est à préciser que le drive antigénique porté par la croix rouge (hope estate), a quant à lui, réalisé 746 tests antigéniques sur la semaine 53 (pour 3 positifs), qui sont comptabilisés par ailleurs.

Le taux d'incidence hebdomadaire reste supérieur au seuil d'alerte*, et s'établit à un taux de 64/100 000 habitants en semaine 53 (Vs 89/100 000 habitants semaine 52).

Le taux de positivité hebdomadaire se stabilise, il est désormais de 3,9% (vs 5,8% en S52).

Tous ces indicateurs confirment une circulation toujours active sur le territoire. Il faut donc maintenir un haut niveau de vigilance, sachant que cette semaine la classe d'âge la plus touchée reste celle des 45-64 ans avec un taux d'incidence toujours de 106/100 000 habitants.

Bien que le nombre de nouveaux cas semble se stabiliser, la situation appelle à la vigilance puisque la saison touristique est pleinement lancée. L'ouverture du territoire aux touristes étrangers, notamment nord-américains, l'augmentation du nombre de rotations aériennes et les fêtes de fin d'année sont autant de facteurs de risque, pouvant entraîner prochainement une augmentation massive du nombre de cas. Il faut renforcer la détection précoce des cas positifs, le contact-tracing, le respect des gestes barrières et l'isolement quand cela est nécessaire pour éviter l'installation de chaînes de transmission et le développement de foyers de contamination. La transmission du virus se fait très souvent dans la sphère privée (événements familiaux autant qu'amicaux) ou la sphère professionnelle (sur votre lieu de travail). Toute la population est donc appelée à prendre un maximum de précaution et respecter toujours plus les gestes barrière.

En semaine 53, il est à noter qu'aucun nouveau cluster n'a été identifié sur le territoire.

Le CH Louis-Constant Fleming reste très mobilisé pour la gestion de la crise. Au 4 janvier, 3 patients confirmés Covid sont hospitalisés dans le service de médecine de l'établissement.

¹ Tient compte de la mise à jour des données SIDEP en semaine 52

*point de vigilance : la taille de la population à Saint-Martin est de 35 750 habitants. A partir de 4 cas positifs, le seuil d'incidence de vigilance de 10/100 000 habitants est dépassé. L'interprétation des taux d'incidence doit être conjointe avec l'interprétation du taux de positivité et de l'identification de chaîne de transmission secondaire ou de cas groupés à risque de diffusion communautaire (non maîtrisé).

L'activité du drive se poursuit au CH de Saint-Martin permettant de proposer une offre de dépistage PCR qui doit rester le test de référence.

Le drive antigénique, accessible à Hope Estate, est réservé aux voyageurs en partance pour la Guadeloupe ou la Martinique et pour les touristes hébergés côté français (hébergeurs conventionnés). Ce drive est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 16h et le samedi de 9h à 12h. Il sera également ouvert le jeudi 7 janvier jusqu'à 20h pour prendre en charge les personnes ayant eu des pratiques à risques le soir du 31 et qui souhaitent se faire tester pour préciser leur situation face au virus.

Saint-Barthélemy :

A Saint-Barthélemy, le nombre de nouveaux cas parmi les personnes résidentes est de 14, dont 9 résidents (contre 6 en S52). Cela porte à 206 le nombre de cas cumulés de coronavirus confirmés.

Le taux d'incidence est en augmentation avec un taux de 143/100 000 habitant (vs 61/100 000 en semaine 52). En raison des faibles effectifs, l'incidence par classe d'âge est à interpréter avec précaution. Toute la population doit rester mobilisée, prendre un maximum de précaution et respecter toujours plus les gestes barrière.

Le taux de positivité hebdomadaire se stabilise et reste inférieur au seuil de vigilance, il passe à 1,99% (vs 1,54% en S52).

Le cluster identifié dans un milieu confiné (yacht) est désormais considéré comme clos.

La présence de touristes étrangers, notamment nord-américains, l'augmentation du nombre de rotations aériennes et les fêtes de fin d'année sont autant de facteur de risque d'une augmentation massive du nombre de cas. Il faut renforcer la détection précoce des cas positifs, le contact tracing, le respect de l'isolement quand cela est nécessaire pour éviter l'installation de chaînes de transmission et le développement de foyers de contamination. La transmission du virus se fait très souvent dans la sphère privée (événements familiaux autant qu'amicaux) ou la sphère professionnelle (sur votre lieu de travail). Toute la population est donc appelée à prendre un maximum de précaution et respecter toujours plus les gestes barrière.

Dans ce cadre, l'ARS a été à l'initiative de la mise en place d'un drive antigénique sur Saint-Barthélemy, en partenariat avec la collectivité de Saint-Barthélemy. Ce dispositif est porté par la Croix-Rouge française, installé sur Saint-Jean, est ouvert depuis le 29 décembre 2020. Il vise à accueillir les publics suivants :

- les voyageurs à destination de la métropole transitant par l'aéroport de Juliana
- les voyageurs français ou étrangers ayant besoin d'un test antigénique pour se rendre dans un pays étranger (Etats-Unis notamment)
- les personnes en visite à Saint-Barthélemy ayant, par erreur, un test de plus de 72h à l'arrivée sur l'île
- les voyageurs arrivés sur l'île depuis 7 jours et voulant se faire tester pour sécuriser leur séjour.

Les personnes fragiles, souvent porteuses de maladies chroniques, doivent se protéger impérativement grâce aux gestes barrières mais aussi en refusant les contacts physiques (embrassades, accolades...). En cas de symptômes, ces personnes sont invitées à contacter leur médecin traitant dès les premiers signaux. Ces personnes sont appelées à fortement privilégier les tests PCR plutôt que les tests antigéniques, réputés moins sensibles.

En cas de suspicion de contamination, avec ou sans symptômes, il est impératif de ne pas de se déplacer au cabinet de son médecin. Il faut le joindre préalablement par téléphone.

La plateforme TAP/RIPOSTE COVID-19 toujours à l'écoute au 05 90 99 14 74, évolue avec une nouvelle cellule, afin de répondre au mieux à la stratégie de l'Etat reposant sur trois piliers Tester Alerter Protéger (TAP).

En lien avec les partenaires de l'assurance maladie (CGSS) et Santé Publique France, elle réalise un travail d'enquête très important pour identifier les cas contacts et pour des demandes d'information sur les modalités des dépistages (difficultés pour les rendez-vous avec les laboratoires, coordonnées des centres de dépistages, planning des dépistages itinérants dans les communes, dépistage pour les vols métropole ou Antilles, mesures de prévention à mettre en place dans les entreprises et les procédures pour faire tester les salariés, les conduites à tenir pour les personnes contacts, demandes de dépistages dans les établissements publics ou privés...). La plateforme continue à traiter un nombre important d'appels et à suivre le respect des mesures d'isolement.